

Signé

Programme des Nations Unies pour le Développement

**ACTIVITES HABILITANTE POUR LA PREPARATION DE LA SECONDE
COMMUNICATION NATIONALE DU GABON RELATIVE A LA CONVENTION
CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
(CCNUCC)**

BREF DESCRIPTION

La septième Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques dans sa décision n°2 (2/CP7) accorde une importance particulière au développement et au renforcement des capacités institutionnelle, scientifique, technique, informationnelle et humaine des Parties non cités en annexe I. Car de toute évidence, la mise en oeuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques nécessitera leur forte contribution et leur implication pour réduire les effets néfastes des changements climatiques globaux.

L'élaboration de ce document de projet a pour objectif d'aider le Gabon à réaliser sa Seconde Communication Nationale (SCN) sur les changements climatiques. La durée de cet exercice est estimé à trois (3) ans et devrait être soumise à la Conférence des Parties dans sa quinzième (15^{ème}) édition en 2009. Par la même occasion, le projet contribuera à de nouvelles initiatives, notamment la mise en place d'une base de données utile à l'élaboration de futurs inventaires de gaz à effet de serre, à asseoir un cadre institutionnel durable, à favoriser l'intégration des préoccupations liées aux changements climatiques dans les plans nationaux de développement sectoriel à développer tout facteur favorable à la lutte contre les changements climatiques.

Cette Seconde Communication Nationale sera réalisée conformément aux directives de la décision 17/CP.8 et décrira les progrès réalisés ainsi que quelques actions initiées au Gabon afin de contribuer à l'effort global de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

Table des Matières

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	3
1. DESCRIPTION NARRATIVE	4
1.1 Analyse de la situation	4
1.2 Stratégie.....	4
1.3 Arrangements de gestion.....	6
1.4 Suivi, Contrôle, Evaluation d'Impact du Projet et Audit.	6
1.5 Contexte Légal.	10
2. BUDGET TOTAL	10
3. ANNEXES	14
ANNEXE A: RESUME DU RAPPORT DE L'EXERCICE D'AUTOEVALUATION	15
ANNEXE B: COMPOSANTES TECHNIQUES DU DOCUMENT DE PROJET	24
1. Contexte	24
2. Objectifs du projet.....	24
3. Stratégie du projet	28
4. Activités du projet.....	30
4.1. <i>Circonstances nationales</i>	30
4.2. <i>Inventaire National des Gaz à Effet de Serre</i>	30
4.3. <i>Programmes contenant des mesures pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques.</i>	33
4.4. <i>Programme contenant les mesures pour l'atténuation des changements climatiques</i>	37
4.5. <i>Autres informations pertinentes pour l'atteinte de l'objectif de la convention</i>	39
4.6. <i>Contraintes, lacunes et besoins de renforcement de capacités techniques et financiers</i>	41
5. Cadre institutionnel de mise en œuvre du projet.....	42
6. Evaluation des impacts du projet.....	44
7. Budget	45
8. Plan de travail détaillé	47
ANNEXE C: TERMES DE REFERENCE	57
ANNEXE D: LETTRES D'ENDOSSEMENT	68
PAGE DE SIGNATURE	69

1. Description Narrative

1.1 Analyse de la situation

La Conférence des Parties par sa décision 2/CP.7, a décidé de mener à bien l'examen de l'efficacité de la mise en œuvre de la convention et améliorer le cadre pour le renforcement des capacités institutionnelle, scientifique, technologique, informationnelle et humaine des Parties non visé en annexe I. Le Gabon Partie à la Convention a élaboré en 2003 et présentée en 2005 lors de la COP11/MOP1 à Montréal (Canada), sa Communication Nationale Initiale (CNI) sur les changements climatiques. Cette CNI contenait un inventaire national de GES (année de référence 1994), une analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques et des orientations stratégiques d'adaptation et d'atténuation pour faire face aux changements climatiques (scenarii d'atténuation et d'adaptation).

Par ailleurs, un certain nombre de projets tel que le projet sur l'atténuation visant particulièrement la sensibilisation et le projet de renforcement de capacité pour l'amélioration de la qualité des inventaires de GES en Afrique de l'Ouest et du Centre ont vu le jour. Il en est de même pour quelques études succinctes telles que la stratégie nationale des changements climatiques. De plus, un exercice d'autoévaluation de la CNI a été réalisé et dont l'objectif était de préparer les bases et les orientations nécessaires en vue de l'élaboration de la seconde communication nationale (SCN) et des améliorations des communications nationales futures sur les changements climatiques.

Malgré la mise en oeuvre de quelques projets des activités habilitantes, le rapport de l'exercice de l'autoévaluation de la première communication nationale a démontré que le contexte a peu évolué. Il a fait ressortir les forces et les faiblesses, évaluer les études et les projets liés à la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et a fait des propositions aux fins d'améliorer la SCN.

L'autoévaluation a permis d'identifier clairement les lacunes et insuffisances aussi bien du système de gestion de la problématique de lutte contre les changements climatiques au Gabon que les limites liées aux acquis de la CNI. Ainsi, des apports non seulement des projets complémentaires mais également d'un besoin important en renforcement de capacités scientifique, technique, informationnelle et de sensibilisation, institutionnelle et législative sont nécessaires pour permettre la réalisation de la SCN et des communications nationales futures conformément aux nouvelles directives adoptées à la COP8 (17/CP8) tout en tenant compte des priorités de la Convention.

Cette seconde communication nationale devra prendre en compte non seulement les besoins en renforcement des capacités scientifique, technologique, institutionnelle, législative,

1.2 Stratégie

En tenant compte de la nécessité d'une expertise nationale, la Seconde Communication Nationale mettra aussi l'accent sur le renforcement des capacités dans les autres domaines d'actualité relatifs aux

changements climatiques. Le projet, permettra aussi au Gabon d'évaluer les synergies avec d'autres programmes et de proposer des nouvelles approches dans la dynamique des changements climatiques. Il permettra à son actif, la mise en place d'un grand nombre d'activités dans le cadre de l'information, l'éducation et la sensibilisation sur les effets néfastes du changement climatique. Il aidera également à l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Adaptation aux changements climatiques attendue par les Nations Unies depuis quelques ans.

Dans le cadre de la gestion de l'environnement mondial, en accord avec les exigences du Protocole de Kyoto, ce projet veillera à la mise en place d'un cadre institutionnel dans la gestion des projets liés au Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) qui puisse contribuer à une réduction significative des GES et à la lutte contre la pauvreté. Il permettra également d'approfondir les études réalisées lors de l'élaboration de la CNI et d'en initier des nouvelles, notamment la mise en place d'une base de données utile à l'élaboration de futurs inventaires de gaz à effet de serre.

Il permettra aussi de communiquer à la communauté internationale les engagements du Gabon en matière de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques par la mise en place de ses programmes d'atténuation et d'adaptation et autres processus y relatifs, ce grâce à des études d'Atténuation, d'Evaluation de la Vulnérabilité et Adaptation, ainsi que les apports de la stratégie nationale sur les changements climatiques. A cela s'ajoutera l'identification des besoins pour la formation, le renforcement des capacités et le transfert de technologie, l'identification des besoins en sensibilisation, information, éducation et la mise en place d'un système d'observation et la recherche. Car, la SCN devra comporter une composante assez forte sur le renforcement des capacités et acquérir davantage une expertise nationale dans tous les domaines liés aux changements climatiques.

Les activités du projet bénéficieront totalement de l'appui de tous les acteurs, particulièrement celui du PNUD et notamment aussi de l'implication des institutions publiques de l'administration centrale, des opérateurs privés, les institutions de recherche, les ONGs, et associations divers. Ces activités seront exécutées conformément aux procédures de préparation des communications nationales des Parties non cités en Annexe I de la Convention (décision 18/CP.8) et son manuel d'utilisateur.

La stratégie telle décrite est une préoccupation visant à atteindre les objectifs du développement durable qui s'articulent dans la lutte contre la pauvreté et la dégradation des terres, la protection de la biodiversité et des écosystèmes, le renforcement des capacités pour réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et le développement des politiques d'adaptation adéquates.

Pour la mise en oeuvre de la Seconde Communication Nationale, le Gabon bénéficiera également des apports des différents projets, programmes et études antérieurs et en cours. La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté contenu dans son document (DSCR) aideront aussi le projet à asseoir et formuler des stratégies orientées de lutte contre les changements climatiques pour soutenir la lutte contre la pauvreté ainsi que des plans d'actions nationaux pour le renforcement des capacités. Le projet se concentrera aussi sur les capacités couvrant les programmes connexes, à savoir : la

biodiversité, la lutte contre la dégradation des terres, les zones humides, le grand écosystème marin du courant de Guinée, ainsi que les capacités transversales.

Un deuxième objectif sera d'assurer un lien étroit entre la gestion de l'environnement mondial et la réalisation des buts nationaux du développement durable. Par ailleurs, le projet de la SCN s'assurera aussi que les activités futures visant le renforcement des capacités intégreront également la lutte contre la pauvreté et prendront en compte la réalisation de certaines actions contenues dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), ainsi que des opportunités liées à la mise en œuvre de l'Autorité Nationale Désignée du Mécanisme pour un Développement Propre au Gabon (AND_MDP), socle d'un développement durable sous la Commission Nationale de Développement Durable.

Aussi, le PNUD aura-il à fournir un appui stratégique au gouvernement, afin de mettre en place un cadre adéquat de travail et renforcer le partenariat Public/Privé. Une implication conséquente des investisseurs privés devra-t-elle voir le jour pour que se fasse un développement harmonieux du secteur des énergies renouvelables et une amélioration de la gestion des déchets sous toutes ses formes et par conséquent de l'assainissement.

1.3 Arrangements de gestion

Le projet sera sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Recherche et de la Technologie. Une équipe sera composée d'un Directeur National de Projet, d'un Coordonnateur, d'un Directeur Technique et d'un Assistant administratif et financier, assurera l'exécution quotidienne des activités du projet. Toutefois, les institutions publiques ou privées, les unités de recherche et les organisations non gouvernementales et des personnes ressources seront impliqués dans la réalisation du projet comme consultants.

Le Directeur National du projet assurera la responsabilité du travail technique et le Coordonnateur national veillera à l'exécution quotidienne des activités. Il sera appuyé dans la réalisation des différentes études par le directeur technique, l'Assistant Administratif et Financier et les experts nationaux des différents groupes thématiques déjà identifiés.

Un Comité de Pilotage composé du Comité de Direction du projet, du Point Focal Opérationnel du FEM et d'un Représentant du PNUD local sera mis en place pour le suivi et l'évaluation périodique du projet.

Le projet sera exécuté en étroite collaboration avec le bureau du PNUD qui assurera l'appui financier selon leurs procédures de gestion et les exigences des projets.

1.4. Suivi, Contrôle, Evaluation d'Impact du Projet et Audit.

1.4.1. Activités et Responsabilités de Suivi.

Un plan détaillé des réunions de suivi/évaluation, à incorporer dans le rapport de démarrage du Projet, sera élaboré par la Coordination du Projet, en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre et les représentants des parties prenantes. Ce plan comprendra: (i) dates prévisionnelles des réunions du Comité

de Pilotage du Projet de la deuxième Communication Nationale, et (ii) activités de suivi et d'évaluation du projet.

La responsabilité du suivi quotidien de la mise en œuvre du Projet incombera au Coordonnateur du Projet, sur la base du Plan de Travail Annuel et de ses indicateurs. L'équipe du Projet informera le bureau de pays du PNUD des délais et difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre, de manière à ce que les mesures correctives et l'assistance appropriées puissent être adoptées à temps pour y remédier.

La responsabilité du suivi périodique de la mise en œuvre du Projet incombera au comité de Pilotage, qui tiendra à cet effet des réunions trimestrielles - ou plus fréquentes si nécessaire - avec les parties prenantes du Projet. Ce suivi permettra aux parties de faire régulièrement le point des progrès et de s'attacher à la résolution des problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, afin d'assurer un déroulement harmonieux des activités du Projet.

1.4.2. Rapports de Suivi du Projet.

Le Coordonnateur du Projet, en collaboration avec le Directeur National du Projet, sera responsable de la préparation et de la soumission des rapports suivants qui constituent une composante du processus de suivi du projet.

(i) Rapport de Démarrage (IR- Inception Report)

Un rapport de démarrage sera rédigé immédiatement après l'atelier de démarrage. Il comprendra le Plan de Travail détaillé de la première année découpée en trimestres et précisant les activités et les indicateurs de progrès destinés à guider la première année de mise en œuvre du projet. Le rapport comprendra également le budget détaillé de la première année entière d'exécution du Projet, élaboré sur la base du plan de travail annuel et comprenant les critères de suivi et d'évaluation permettant de mesurer de manière effective les performances du Projet dans la période cible de 12 mois.

Le rapport de démarrage présentera une description plus précise des arrangements institutionnels, en termes de rôles, responsabilités, actions de coordination, mécanisme de feedback des partenaires du projet. De plus, une section du rapport fera le point sur l'état d'avancement de l'installation du Projet et des activités de lancement, ainsi qu'une mise à jour sur les changements intervenus dans l'environnement externe susceptibles d'avoir des effets sur l'exécution du Projet.

Le rapport de démarrage finalisé sera diffusé auprès des parties prenantes qui auront un délai d'un mois calendrier pour communiquer leurs commentaires ou poser leurs questions. Avant cette diffusion, le document sera soumis à l'examen du bureau de pays du PNUD et de l'unité de coordination régionale du PNUD/FEM.

(ii) Rapports d'Avancement Trimestriels (QPR- Quaterly Progress Report).

Des rapports succincts soulignant les principaux changements dans l'avancement du Projet seront préparés sur une base trimestrielle par l'équipe de Projet et transmis au bureau pays du PNUD et à l'unité de coordination régionale du PNUD/FEM.

(iii) Rapports Techniques.

Les rapports techniques sont des documents détaillés couvrant des domaines spécifiques d'analyse ou de spécialisations scientifiques au sein du projet. Dans le contexte du rapport de démarrage, l'équipe de coordination ébauchera une liste des rapports, précisant les rapports techniques dont la préparation est envisagée en cours de projet dans les secteurs d'activité clés, et les dates de soumission prévisionnelles. En tant que de besoin, cette liste sera révisée, mise à jour et incluse dans les subséquents rapports d'avancement annuels (APR- Annual Progress Report). Les rapports techniques, susceptibles d'être rédigés par des consultants externes, doivent être des analyses exhaustives et spécialisées sur des thèmes clairement définis dans le cadre du Projet. Ils représenteront à juste titre les contributions substantielles

du Projet dans des domaines spécifiques, et seront utilisés dans les activités de diffusion d'informations pertinentes et des bonnes pratiques au niveau local, national et international.

1.4.3. Impacts Recherchés et Indicateurs d'Impact.

Les impacts des actions entreprises dans le cadre du projet seront continuellement analysés et comprendront une évaluation des impacts sur les plans :

- **Stratégique** : intégration des préoccupations liées aux Changements Climatiques dans la politique nationale de développement durable ;
- **Appropriation** des résultats du projet par les principaux acteurs du processus de changements climatiques au Gabon ;
- **Durabilité** du processus de réalisation de la Communication Nationale au Gabon ;
- **Thématique** : inventaire des GES, atténuation des GES, Vulnérabilité, Adaptation, formation, information, activités de réseaux, etc. ;

Sur chacun de ces niveaux, des indicateurs d'impact objectivement vérifiables seront définis, et évalués périodiquement. Ces indicateurs devront être identifiés et affinés dans le cadre d'un processus consultatif de tous les acteurs. Les évaluations des impacts seront faites tous les 6 mois.

Au niveau stratégique, il est attendu que les préoccupations sur les changements climatiques seront intégrées dans les activités quotidiennes et de planification des Ministères et acteurs concernés. Comme indicateurs d'impact, on peut relever notamment : l'inscription explicite des changements climatiques dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP- Complet) ; l'intégration des changements climatiques dans les stratégies de développement d'un certain nombre de secteurs prioritaires (ex. énergie, déchets, forêt, agriculture) ; la publication et l'endossement des différents plans d'Atténuation et d'Adaptation par les autorités nationales concernées ; l'élaboration de projets basés sur des arguments liés aux changements climatiques, etc.

En ce qui concerne **l'appropriation des résultats du projet**, il est attendu que ces derniers soient vulgarisés, pris en compte, et intégrés par les différents acteurs concernés dans leurs propres travaux de recherche.

Au niveau de la **durabilité du processus de réalisation de la Communication Nationale**, on pourra évaluer l'effectivité du fonctionnement de la cellule de gestion de la banque de données sur les changements climatiques, ainsi que le réseau d'échanges de données et informations mis en place dans le cadre du Projet.

En ce qui concerne **les aspects thématiques**, l'évaluation des impacts se rapportera à tous les sujets traités, et en particulier les Inventaires de GES, l'Atténuation des GES, et la Vulnérabilité et Adaptation aux CC. Cette évaluation comprendra une analyse des progrès réalisés en matière de renforcement des connaissances, de publication des études et de diffusion des résultats, de renforcement des capacités (exemple d'indicateurs : nombre d'experts formés dans tous les secteurs, nombre de recherches développées, niveau de compétence atteint à juger notamment sur la qualité des publications et sur le rayonnement des experts nationaux au niveau international sur les thèmes traités, etc.), etc.

Effets escomptés et indicateurs:

Capacités des décideurs et de la population en prendre en compte la problématique du changement climatique dans les programmes de développement nationaux et sectoriels ainsi que de planifier et mettre en œuvre par des approches intégrées de la gestion environnementale et du développement énergétique répondant aux besoins des pauvres, renforcées par :

- Des mécanismes gouvernementaux par la planification et le suivi évaluation des activités liées à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et au protocole de Kyoto, notamment la mise en place de l'Autorité Nationale Désignée (AND) et les projets MDP ;
- Des stratégies, plans et programmes sectoriels d'atténuation, d'adaptation, de renforcement de capacités nationales, de sensibilisation, éducation et information liés aux changements climatiques

Produits Escomptes et indicateurs:

Un rapport de la SCN contenant un rapport avec plan ou programme national et des stratégies de mise en œuvre, de suivi et évaluation des activités et projets de la CCNUCC. De même, le projet contribuera à de nouvelles initiatives, notamment la mise en place d'une base de données utile à l'élaboration de futurs inventaires de gaz à effet de serre, la mise en place d'un cadre institutionnel durable, à favoriser l'intégration des préoccupations liées aux changements climatiques dans les plans nationaux de développement sectoriel à développer tout facteur favorable à la lutte contre les changements climatiques. Il intégrera les questions économiques, sociales environnementales avec des mécanismes de suivi et évaluation disponibles sur les contraintes et autres manquements pour l'implantation de la CCNUCC au Gabon. Le programme contiendra entre autre les rapports suivants :

- un rapport sur les circonstances nationales détaillées ;
- un rapport sur les inventaires des GES dans les secteurs prioritaires pour l'année 2000 ;
- un rapport d'études sur la vulnérabilité avec programme et stratégies d'adaptation aux changements climatiques;
- un rapport d'études sur la mitigation avec programme et stratégies d'atténuation aux changements climatiques ;
- un rapport d'études sur les besoins de renforcement de capacités scientifiques et en transfert de technologies propres ainsi que le développement de capacités endogènes adaptés pour lutter contre les changements climatiques;
- un rapport d'études et un programme sur les besoins en renforcement des capacités sur la sensibilisation, l'éducation et l'information ainsi que le développement des réseaux pour lutter contre les changements climatiques ;
- un rapport sur les besoins de renforcement de capacités humaines et financières et un programme d'actions pour soutenir les orientations retenues ;
- un rapport d'études et un programme d'actions sur les possibilités de mise en place d'un cadre sur la recherche et l'observation du climat ;
- un rapport de synergie avec les autres initiatives connexes des différents programmes internationaux en relation avec les changements climatiques ;

1.4.4. Audit.

Le Gouvernement communiquera au Représentant Résident du PNUD les états financiers périodiques certifiés, et un audit annuel des états financiers portant sur les fonds PNUD (y compris FEM) conformément aux procédures établies telles que stipulées dans les manuels de Finance et de Programmation. L'audit sera effectué par un auditeur légalement accrédité du Gouvernement ou par un auditeur privé contracté par le Gouvernement. Le but visé est de :

- S'assurer du respect des procédures financières et comptables en vigueur ;
- S'assurer qu'il n'y a pas d'écart entre les allocations planifiées et les dépenses effectuées ;
- Identifier les difficultés rencontrées dans l'exercice du Projet et proposer des solutions ;
- Recommander des actions correctives si nécessaire ;
- Tirer les leçons de la mise en œuvre de la SCN et faire des recommandations si possible pour améliorer l'exécution des activités futures du Projet.

AWARD ID: 00041539											
AWARD TITLE: PIMS 3626 EA CC: SCN Gabon											
PROJECT ID: 00047417											
PROJECT TITLE: PIMS 3626 Activités habitantes pour la Préparation de la Seconde Communication Nationale du Gabon relative a la CCNUCC											
AGENCE D'EXECUTION: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Recherche et de la Technologie (MEPNRT)											
PROJECTION BUDGETAIRE											
Résultat FEM/Activités Atlas	Partie Responsable (ex. Agent)	Source de financement	Ligne budgétaire Atlas	ERP/ATLAS Description du Budget/Entrée	Montant (US\$)			Budget Total (US\$)			
					Année 1	Année 2	Année 3				
Résultat 1: Circonstances Nationales	MEPNRT	FEM	71300	Consultant Local	2,000	0	1,000	3,000			
			72100	Prestataires de services	1,500	1,500	1,000	4,000			
			74500	Divers	1,000	1,000	1,000	3,000			
			Sous-Total			4,500	2,500	3,000	10,000		
Résultat 2: Inventaire National des Gaz à effet de serre	MEPNRT	FEM	71300	Consultant Local	12,000	12,000	10,000	34,000			
			71200	Consultant international	5,000	5,000	5,000	15,000			
			72500	Fournitures de bureau	2,000	2,000	2,000	6,000			
			72100	Prestataires de services	1,500	1,000	1,500	4,000			
			71600	Voyage	3,000	5,000	6,000	14,000			
			74200	Coûts d'impression et de reproduction	0	0	3,000	3,000			
			74500	Divers	1,000	1,000	1,000	3,000			
			Sous-Total			24,500	26,000	28,500	79,000		
			Résultat 3: Programmes facilitant des mesures adéquates d'adaptation aux CC	MEPNRT	FEM	71300	Consultant Local	12,000	12,000	10,000	34,000
						71200	Consultant international	10,000	8,000	5,000	23,000
72500	Fournitures de bureau	2,000				2,000	2,000	6,000			
72100	Prestataires de services	3,500				3,500	2,500	9,500			
71600	Voyage	4,000				4,000	4,000	12,000			
74200	Coûts d'impression et de reproduction	500				1,000	2,500	4,000			
74500	Divers	1,000				500	1,000	2,500			
Sous-Total						33,000	31,000	27,000	91,000		
Résultat 4: Programme facilitant des mesures d'atténuation aux CC	MEPNRT	FEM				71300	Consultant Local	8,000	4,000	4,000	16,000
						71200	Consultant international	3,000	3,000	3,000	9,000
			72500	Fournitures de bureau	1,000	1,000	1,000	3,000			
			72100	Prestataires de services	1,000	1,000	1,000	3,000			
			71600	Voyage	2,000	2,000	2,000	6,000			

			74200	Couts d'impression et de reproduction	500	500	2,000	3,000
			74500	Divers	0	1,000	1,000	2,000
				Sous-Total	15,500	12,500	14,000	42,000
Résultat 5: Autres informations pertinentes (Recherche et observations, transfert de technologie, éducation et sensibilisation du Public, renforcement des capacités	MEPNRT	FEM	71300	Consultant Local	3,500	3,500	2,500	9,500
			71200	Consultant international	2,000	2,000	1,000	5,000
			72100	Prestataires de services	500	500	500	1,500
				Sous-Total	6,000	6,000	4,000	16,000
Résultat 6: Contraintes/lacunes, besoins techniques, financiers et autres	MEPNRT	FEM	71300	Consultant Local	3,000	2,500	2,500	6,000
			72100	Prestataires de services	1,000	500	500	2,000
				Sous-Total	4,000	3,000	3,000	10,000
Résultat 7: Assistance technique	MEPNRT	FEM	71300	Consultant Local	2,000	2,000	2,000	6,000
			71200	Consultant international	1,000	1,000	1,000	3,000
			71600	Voyage	0	0	1,000	1,000
				Sous-Total	3,000	3,000	4,000	10,000
Résultat 8: Compilations de la Communication incluant le résumé analytique et traductions	MEPNRT	FEM	72100	Prestataires de services	0	0	7,500	7,500
			74200	Couts d'impression et de reproduction	0	0	4,500	4,500
				Sous-Total	0	0	12,000	12,000
Résultat 9: Gestion du projet	MEPNRT	FEM	71300	Personnel Local	25,000	25,000	25,000	75,000
			72500	Fournitures de bureau	2,000	2,000	2,000	6,000
			72200	Equipement et mobilier	10,000	5,000	5,000	20,000
			72800	Equipement informatique	10,000	0	0	10,000
			74500	Divers	3,000	3,000	3,000	9,000
				Sous-Total	50,000	35,000	35,000	120,000
Résultat 10: Suivi/Evaluation	MEPNRT	FEM	71300	Personnel Local	3,000	5,000	7,000	12,000
				Sous-Total	3,000	5,000	7,000	15,000
				BUDGET TOTAL	143,500	124,000	137,500	405,000

Récapitulatif des Fonds				
FEM	148,000	128,000	129,000	405,000
Gvt (en nature)				102,000
Total	148,000	128,000	129,000	507,000

Principales activités, indicateurs de performance et produits de la SCN

Activités	Indicateurs	Produits
Objectif immédiat 1 : Amélioration du contexte national - amélioration du cadre institutionnel, législatif juridique et opérationnel (cadre de travail et de concertation) :		
Objectif immédiat 1 : Amélioration du contexte national - amélioration du cadre institutionnel, législatif réglementaire et opérationnel (cadre de travail et de concertation) : - Développement organisation de la structure de gestion des CC / Elaboration d'un cadre de concertation durable; - Création d'une base de données nationale et autres initiatives pour les changements climatiques ; - Amélioration des dispositions existantes pour préparer et améliorer continuellement les thématiques liées aux CC (IGES, communications nationales, etc.).	- Compilation des descriptions des priorités de développement nationales et régionales, des objectifs et des circonstances touchant les changements climatiques et leurs effets néfastes. - élaboration et adoption de textes législatifs et réglementaires ; - Liste d'institutions existantes impliquées dans la préparation des IGES, des communications nationales et des autres structures pour les CC; - Equipes de gestion de la problématique climat mise en place de manière pérenne au Gabon.	- Informations appropriées sur les conditions propres du pays, pour comprendre sa vulnérabilité, ses capacités et ses options pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques, fournies - Textes législatifs et réglementaires adoptés : - Agence Nationale des systèmes de régulation climatique, crée ; - Liste des institutions existantes impliquées dans la préparation des IGES, des communications nationales et des autres structures pour les CC, produite. -Termes de référence pour les divers comités impliqués et les personnes ressources dans la préparation des communications nationales, élaborés
Objectif immédiat 2 : Élaboration des IGES dans les secteurs prioritaires;		
Définition des secteurs prioritaires	Secteurs d'activités prioritaires définies	- Listes établies
Arrangements pour collecter, traiter et archiver les données pour la préparation continue des inventaires.	- Inventaire sectoriel réalisé pendant l'année de référence 2000	- Base de données pour la mise à jour des inventaires, disponible ; - Rapports des ateliers, produits
Arrangements pour archiver les données d'activités en continue	- Données d'activités collectées jusqu'à l'année de référence 2000	- Base de données crée et fonctionnelle à temps plein
Programme pour développer les facteurs d'émission spécifiques du pays.	- Proposition des facteurs d'émission nationaux.	- Résultats en utilisant des méthodologies comparables, validés
Réduction des Niveaux d'incertitudes liées aux données d'inventaire	- Réduction d'incertitudes dans les données d'activité, facteurs d'émission mesurés.	-Résultats des inventaires par le calcul du rapport QA/QC, validés
Objectif immédiat 3 : Élaboration d'un programme d'adaptation		
Evaluation de la Vulnérabilité et Adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.	- Rapport sur la vulnérabilité et l'adaptation, y compris les politiques de mise en oeuvre des mesures d'adaptation et les Stratégies de réponse dans différents secteurs - Résumé de l'atelier de formation sur les méthodologies d'évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation.	- Rapport sur la vulnérabilité et mesures d'adaptation, élaboré ; - Planning de travail, élaboré ; - Rapport d'ateliers, produits.

Etapas pour faciliter l'élaboration des programmes adéquats à l'adaptation	- Rapport sur l'adaptation et propositions des politiques et stratégies pour mettre en oeuvre les mesures d'adaptation.	- Politiques de mise en oeuvre des mesures d'adaptation élaborées ;
Évaluation des stratégies et des mesures pour s'adapter aux changements climatiques.	- Atelier de formation des experts sur les effets néfastes sur les changements climatiques - Rapport d'évaluation des stratégies et mesures d'adaptation aux changements climatiques.	- Politiques prévues dans la communication nationale, conçues et stratégies adaptées; - rapports des ateliers, disponibles.
Elaboration des politiques nationales pour développer et mettre en oeuvre les stratégies d'adaptation	- Evaluation des impacts du réchauffement de la terre sur la zone côtière, l'agriculture, la santé, les ressources en eau, la forêt, l'énergie, la pêche etc.	- Mesures et politiques de mise en oeuvre des stratégies d'adaptation, élaborées ; - Rapport sur la Stratégie d'Adaptation nationale, rédigé.
Objectif immédiat 4 : Élaboration d'un programme d'atténuation;		
Etapas pour formuler les programmes pour atténuer les changements climatiques.	- Rapport sur les politiques et mesures à mettre en oeuvre pour atténuer les effets des changements climatiques.	- Politiques de mise en oeuvre des mesures de réduction des émissions des GES élaborées.
Projection de réduction des émissions des GES jusqu'à l'année 2050.	- Projection des émissions des GES après réduction des incertitudes.	- Rapport sur les projections des émissions, élaboré.
Evaluation des mesures de mitigation et réduction des émissions des GES.	- Nombre d'options de mitigation pour réduire nos émissions des GES.	- Répertoire des projets visant à réduire les émissions des GES, mis en place.
Objectif immédiat 5 : Renforcement de capacités scientifiques et techniques ;		
Intégration des considérations des changements climatiques dans les politiques sociale, économique et environnementale.	- Nombre de propositions sur les considérations des changements climatiques intégrées dans les politiques sociales, économiques et environnementales : - Ateliers de formation - Nombre d'individus et des institutions pour le renforcement des capacités identifié	- Outils de sensibilisation, développés - Propositions des Considérations sur les changements climatiques, intégrées dans les politiques sociale, économique et environnementale. - Rapports des ateliers de formation, élaborés ; - Renforcement des capacités humaines scientifiques, techniques et institutionnelles, effectué.
Transfert et accès aux technologies propres et développement des capacités endogènes.	- Nombre d'experts nationaux ayant réalisés le rapport sur les besoins en technologies propres - Nombre d'individus et des institutions identifiés pour la le renforcement des capacités sur les technologies propres.	- Rapport d'évaluation des besoins en technologies propres, élaboré ; - Base de données climatiques sur les technologies propres, établie ; - Réseau d'informations sur les technologies propres, mis en place ; - Capacités humaines, scientifiques, techniques et institutionnelles, renforcées.
formation sur l'élaboration des IGES dans les différents secteurs d'activités	- Nombre d'institutions et de personnes formées	- Rapports sur les ateliers de formation rédigés.
formation sur l'élaboration des programmes d'adaptation aux cc	- Nombre d'institutions et de personnes formées	- Rapports sur les ateliers de formation rédigés.
formation sur l'élaboration des programmes de sensibilisation aux cc	- Nombre d'institutions et de personnes formées	- Rapports sur les ateliers de formation rédigés.
formation sur les différentes	- Nombre d'institutions et	- Rapports sur les ateliers de formation

options de montages de projets MDP	parties prenantes formées sur les montages de projets	rédigés.
Contribution des consultants internationaux sur la formation dans l'utilisation des modèles d'impact intégrés et modèles macro-économiques.	- Rapport de formations techniques conduites par des consultants internationaux.	- Rapports sur les formations techniques, produits.
formations spécifiques en liaison avec le transfert de technologie liée aux cc	- Nombre d'institutions et de personnes formées	- Rapports sur les ateliers de formation rédigés.
Objectif immédiat 6 : Élaboration de programme de sensibilisation, information, formation, éducation aux changements climatiques;		
Intégration des considérations des changements climatiques dans les politiques sociale, économique et environnementale.	-Nombre de propositions sur les considérations des changements climatiques intégrées dans les politiques sociales, économiques et environnementales. -Ateliers de formation - Nombre d'individus et des institutions pour le renforcement des capacités identifié	- Outils de sensibilisation, développés - Propositions des Considérations sur les changements climatiques, intégrées dans les politiques sociale, économique et environnementale. - Rapports des ateliers de formation, élaborés ; - Renforcement des capacités humaines scientifiques, techniques et institutionnelles, effectué.
Éducation, formation et sensibilisation du public sur la problématique des changements climatiques.	- Rapports sur l'éducation formation et sensibilisation du public sur la problématique des changements climatiques. - Nombre d'ateliers de formation, de sensibilisation ; - Nombre de personnes et d'institutions identifiées pour le renforcement des capacités.	- Documents de formation, et de sensibilisation du public sur la problématique des changements climatiques, produits ; - Rapports des ateliers de formation et de sensibilisation, produits ; - Capacités scientifiques, techniques et institutionnelles, renforcées.
Education, sensibilisation, information sur les options de mitigations plausibles.	- Nombre d'institutions et parties prenantes informées sur les options de mitigation.	- Rapports sur les ateliers de sensibilisation, rédigés.
Education, sensibilisation, information sur les cc	- Nombre de campagnes des parties prenantes effectuées.	- Rapports sur les ateliers de sensibilisation, rédigés.
Education sensibilisation sur les cc pour les décideurs.	- Nombre d'institutions et parties prenantes informées sur les cc.	- Rapports sur les ateliers de sensibilisation, rédigés.
Education, sensibilisation, information sur les options d'adaptation plausibles.	- Nombre de campagnes et parties prenantes informées sur les options d'adaptation aux cc.	- Rapports sur les ateliers de sensibilisation, rédigés.
Objectif immédiat 7 : Renforcement de capacités humaines et financières;		
Activités devant conduire à la recherche de solutions adéquates à la réduction de contraintes et lacunes liées au financement et la résolution des contraintes et lacunes.	- Programmes devant assurer la préparation et l'amélioration d'une manière pérenne des communications nationales (CN).	- Rapports pour la préparation et l'amélioration pérenne des communications nationales, établis.
Recherche de ressources financières et assistance technique pour compléter la préparation des programmes sur les CC par diverses sources	- Mobilisation des sources de financement et technique	- Sources de financement pour l'assistance technique et financière, identifiées.
Proposition des projets de	- Projets relatifs à l'article 12,	- Communications nationales, achevées.

financement pour arranger l'appui aux préparations des CN.	du paragraphe 4 de la CCNUCC.	
Opportunités et barrières pour la mise en oeuvre de mesures d'adaptation.	-Démonstration des projets Pilotes.	- Démonstration projets Pilotes, exécutée.
- Besoin en technologies spécifiques du pays et l'aide attendue.	- Evaluation des besoins spécifiques en technologies adaptables dans le pays.	- Rapport sur les besoins en technologies spécifiques du pays, produit.
Objectif immédiat 8 : Développement d'actions d'accompagnements en relation avec l'observation et la recherche liées aux cc;		
Recherche et observation systématique du climat.	- Nombre de rapports sur l'information nationale en vue d'améliorer le système d'observation du climat - Nombre d'ateliers de formation des institutions identifiées.	- Rapport national sur l'information nationale en vue d'améliorer le système national d'observation du climat, rédigé ; - Rapports d'ateliers de formation sur les systèmes d'observation du climat, rédigés ; - Renforcement des capacités des personnes ou institutions identifiées, effectué.
Objectif immédiat 9 : Rapport de synergie avec les autres programmes internationaux et nationaux et recherche d'informations supplémentaires liées aux changements climatiques;		
Domaines prioritaires de renforcement des capacités.	- Inventaire des programmes précédemment exécutés ou en cours sur les changements climatiques en vue de renforcer les initiatives de recherche de quelques institutions identifiées et impliquées dans les activités des changements climatiques.	- Programmes relatifs aux changements climatiques, aux effets néfastes des changements climatiques et les mesures de mitigation, initiés ; -Liste d'institutions/ ONG identifiées, dressée ; -Mesures pour renforcer les efforts d'augmenter les puits de GES et de réduction des émissions, identifiées.
Division informations et gestion du réseau.	- Archivage des bases de données sur les changements climatiques.	- Centre de données pour permettre les activités, établi.
Objectif immédiat 10 : Rapport des contraintes et autres manquements pour l'implantation de la CCNUCC;		
- Evaluation des contraintes et autres manquements ;	- Rapport élaboré ;	- Rapport d'évaluation des contraintes et autres manquements élaboré ;
Objectif immédiat 11 : Compilation des données et production de la seconde communication, y compris le résumé exécutif et sa traduction		
Préparation de la Seconde Communication Nationale	- Document de la Seconde Communication nationale	Rapport de la Seconde Communication Nationale et Résumé exécutif, produit, traduit en anglais et présenté à la Conférence des Parties.
Objectif immédiat 12 : Gestion du projet sur une durée moyenne de 36 mois		
Gestion quotidienne des activités du projet.	- Personnel du projet recruté	- Équipe de Gestion du projet, mise en place selon les procédures du PNUD.
Contrôle, suivi et évaluation du projet Suivi, contrôle et évaluation de l'état d'avancement des activités du projet et de la gestion financière.	- Audit financier périodique par le PNUD suivi par le contrôle d'un auditeur externe à recruter.	- Rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités et d'audits.

PAGE DE SIGNATURE

Pays: Gabon

Effets de l'UNDAF et Indicateurs :

1. Cadre institutionnel propice à la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire, notamment pour les groupes vulnérables
2. Productions et revenus des populations rurales diversifiés et augmentés, notamment pour les groupes vulnérables
3. Environnement mieux préservé et gestion des ressources naturelles améliorée

Effets escomptés/Indicateurs :

1. Institutions de gestion de l'environnement plus performantes
2. Ressources naturelles gérées de façon durable par les communautés

Produits escomptés et Indicateurs :

1. Les capacités nationales de mise à jour des communications nationales sont renforcées et assurées ;
2. Les experts nationaux sont formés sur les méthodologies relatives aux études sur les changements climatiques (inventaires des GES, vulnérabilité/adaptation, atténuation des GES) ;
3. La constitution d'une importante banque de données et informations sur les changements climatiques;
4. La seconde Communication Nationale est élaborée et présentée à la Conférence des Parties à la CCNUCC

Partenaire de mise en oeuvre: Ministère de l'environnement, de la Protection de la Nature, de la recherche et Technique

Other Partners: PNUD-FEM

Programme Period: du 02 janvier 2007 au 30 décembre 2009
 Programme Component: Changements climatiques
 Project Title : Activités habilitantes pour la préparation de la SCN du Gabon dans le cadre de la CCNUCC
 Project ID: PIMS 3626/Atlas project ID: 00047417
 Project Duration: 3ans
 Management Arrangement: Exécution Nationale

Budget US\$ 405,000
 Allocated resources:
 • Regular US\$ 405,000
 • Government in kind contributions US\$ 102,000

Approuvé par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Recherche et de la Technologie :



Approuvé par l'Agence d'exécution:

Approuvé par le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD):

